



# **SERQUIGNY INFOS**

**Juin 2017**

## **Budget communal**

### **Compte administratif 2016 et budgets 2017**

La séance du Conseil Municipal du 11 avril 2017 a été consacrée à l'examen des comptes administratifs, les comptes de gestion, le vote de l'affectation des résultats, les budgets 2017, le vote des taux communaux et des points liés pour l'essentiel à des questions budgétaires.

#### **Les comptes administratifs 2016**

Nous rappelons qu'il s'agit des dépenses et recettes ordonnées par le maire sur l'année 2016 correspondant aux comptes de gestion du

Receveur.

Le compte administratif de la ville est marqué par une grande maîtrise des dépenses de fonctionnement, nous avons ouvert 2 333 881 € de crédits et nous avons dépensé 1 791 107€ soit une économie de 539 774€, résultant de l'action conjuguée des élus et de nos services pour maîtriser nos dépenses. Il en va de même pour notre investissement où nous dégageons un solde positif de 64 658€.

Malgré cela nos recettes ne sont pas à la hauteur, nous avons une perte de recettes de 44 000€ sur la DGF par rapport à notre prévision, remarquons que nous avons perdu 182 000€ de 2012 à 2017, somme considérable pour une commune comme la nôtre.

Outre la baisse continue de la DGF, nous avons découvert une baisse importante des bases de taxes d'habitation de moins 140 000€ correspondant à une diminution de ressources de 22 000€. Il s'agit du cadeau fiscal fait par l'état sur la ½ part supprimée voici quelques années pour les seniors en la rétablissant pour ceux qui avaient subi cette perte entraînant pour eux un acquittement de taxes d'habitation. Il s'agit de l'amendement « vieux parents ».

Tant mieux pour les personnes bénéficiaires.

Par contre ce cadeau fiscal est pris sur les ressources de nos communes. Cet étranglement des ressources communales atteint son paroxysme et nous ne pourrions pas continuer ainsi très longtemps .

Pour être juste , il faut remarquer que les dotations de l'Etat pour nos projets ont fortement progressé et nous en bénéficions pour nos investissements.

Nous avons également un manque de recettes par un retard sur les participations des communes et sur les mises à disposition à l'Intercom. Nous avons subi l'absence de notre secrétaire générale sur nos suivis financiers mais nous retrouvons ces recettes sur le budget de cette année. En conséquence nous avons un léger déficit de fonctionnement de 31 692 €.

Malgré tout cela nous aurons un solde positif de 473 610€, somme importante nous permettant d'assurer le financement de nos services et l'autofinancement de nos investissements.



## Pour les budgets 2017

Des changements importants sont intervenus dans la préparation du budget. Notre intégration dans l'Intercom Bernay terres de Normandie, compte tenu de la fiscalité en TPU (taxe professionnelle unique) de cette nouvelle intercom, nous prive de nos recettes liées à la taxe professionnelle. Bien sûr nous serons compensés, mais ce sera figé dans le temps. Nous perdons également la part départementale sur la taxe d'habitation, qui elle aussi nous sera reversée, mais il s'agit d'une perte d'autonomie de notre commune. Cela entraîne une diminution du taux communal, bien difficile à expliquer tout cela!

Notre ligne de conduite pour ces budgets ?

Elle est très claire et basée sur plusieurs lignes directrices :

- Tout d'abord pas d'augmentation des taux communaux. ce qui compte tenu de la baisse des dotations de l'état, nous oblige de prendre certaines orientations.
- Il nous faut une gestion dynamique de nos finances avec pour objectif de maintenir la qualité de nos services et de s'assurer des marges pour l'investissement.
- En contrepartie, il faut que nous soyons intransigeants sur nos dépenses, examinant article par article, chaque mouvement financier, mettre en place une comptabilité analytique rigoureuse, revoir nos contrats d'assurance et de maintenance, nos taux d'intérêts d'emprunts, travailler sur nos impayés, réviser nos tarifs.

Cet effort de tous est indispensable pour continuer et poursuivre nos projets.

**Malgré cela le budget primitif est présenté en équilibre en dépenses et en recettes à 2 482 605 € en section de fonctionnement et à 750 000 € en investissement sans augmentation des taux communaux et d'emprunts nouveaux.**

Voici les principales propositions de projets :

- Nous allons refaire complètement la distribution du chauffage des écoles Louise Michel, Louis Pergaud ainsi que celui du restaurant scolaire estimé à 150 000€. Nous engageons une étude pour envisager la mise en place d'une chaufferie à bois déchiqueté.
  - Nous démolirons les anciens logements de fonction de l'ex gendarmerie pour permettre la réalisation du programme de logements Secomile.
  - Nous proposons de réaliser les travaux d'accessibilité voirie pour la future pharmacie.
  - Nous réaliserons la 2ème tranche de travaux sur la RD 24 comme nous nous étions engagés l'année dernière.
  - Nous proposons d'acheter 2 radars pédagogiques pour sensibiliser les automobilistes à la vitesse au Petit Nassandres.
  - Nous proposons d'acheter un véhicule électrique pour remplacer celui obsolète de nos services techniques.
  - Nous terminerons la signalétique du centre ville et nous réaliserons une nouvelle tranche de cases au columbarium.
  - Nous aurons à financer la poursuite du PLU.
  - Nous aurons à assurer l'étanchéité de la toiture de l'église et nous continuerons à la rénovation intérieure des vestiaires du foot.
  - Nouveau dossier, le commencement des études pour la parcelle des 5 ha située entre Courcelles et le gymnase appartenant à la commune, projet très important pour conforter Serquigny comme centre bourg.
- Voilà une série de propositions intéressantes, de beaux projets pour répondre aux besoins, nous aurions aimé faire plus.

Nous ne manquerons pas de nous battre pour obtenir des financements pour ces projets.

Pour le budget de la maison de santé, il est financé par les subventions de l'Etat, du Département de la Région avec laquelle nous sommes en négociation. Notre achat est d'un montant fixé dans la VEFA. Nous ferons un emprunt complémentaire et l'ensemble sera équilibré par les loyers des professionnels de santé, sans faire appel au budget de la commune.

Pour le Gîte de groupe nous aurons des travaux importants de mise en conformité pour répondre aux demandes des autorités des services du SDIS. Depuis son ouverture en 2000, celui-ci a été entièrement financé par les locations.

## La future maison de santé

La démolition de l'ancien haras a commencé mais a pris du retard et devrait se poursuivre cet été. Les causes de ce retard sont liées à la déconnexion des branchements électriques par l'entreprise ENEDIS (anciennement ERDF).

Le dossier financier est bouclé, nous avons la totalité des subventions: 375 000€ de l'état, 100 000€ du département, 67 000€ de la région, le reste est financé par un emprunt de 200 000€ à 1,69% sur 20 ans et un prêt relais.

L'ensemble sera géré sur le budget spécifique mis en place et assujéti à la TVA et les loyers couvriront les dépenses.

L'appel d'offre pour les entreprises vient d'être lancé par le Logement Familial et les premiers travaux commenceront en septembre.

Les feux sont au vert pour démarrer cette opération qui comporte également une micro crèche de 10 places financée par l'Intercom à hauteur de 320 000 €, un centre de soins à la charge des Nids pour 230 000€ et 8 logements locatifs construits par le LFE.

Une belle opération d'urbanisme avec le maintien et le développement de services publics au cœur de la commune.



## La nouvelle Pharmacie

Comme vous l'avez certainement remarqué les travaux de transformation des locaux de l'ancienne gendarmerie en pharmacie avancent bien.

Mme MONTRON l'actuelle pharmacienne y transférera son activité dès les travaux terminés. La commune va réaliser des travaux de voirie pour permettre l'accès aux handicapés et aux personnes à mobilité réduite. Nous avons obtenu une subvention de l'état pour réaliser ces travaux. La cabine téléphonique sera démontée.



La future pharmacie

## Démolition des anciens logements des gendarmes et futurs logements

L'entreprise de démolition a été retenue et le démarrage de l'opération devrait bientôt commencer.

Le permis de construire pour les nouveaux logements est en cours d'élaboration.

La SECOMILE réalisera la construction de 10 logements locatifs individuels

4 T2 de 47 m2 de plain-pied

5 T3 de 70 m2 dont 1 de plain-pied - 4 en R1

1 T4 de 80 m2 de plain-pied

19 places de parking seront offertes dont 10 couvertes

Là aussi avec la présence d'une pharmacie moderne, accessible, ce groupe de logements de qualité à proximité de la Poste, des écoles et de l'ensemble de la Maison de santé est le gage du renforcement de l'attractivité de notre commune.



Les futurs logements

# Ecoles/ Travaux de réhabilitation de la distribution de chauffage



Cet été nous changerons complètement la distribution du chauffage devenu obsolète des écoles « Louise Michel », « Louis Pergaud » et de la restauration scolaire pour un montant de 150 000€ avec une subvention du département de 40%.

## RD 24 en direction d'ARKEMA

La 2eme tranche de travaux de voirie a commencé, avec l'effacement de réseaux. Les travaux se poursuivront par la réfection d'un trottoir d'un seul côté et de la chaussée avec la pose de ralentisseurs.



## Téléphonie

Nous travaillons actuellement avec Orange, la SNCF, Bouygues et SFR pour améliorer la téléphonie à Serquigny.

La SNCF Réseau doit mettre en place la fibre optique entre Serquigny et Oissel.

Eure Numérique, Syndicat Départemental prévoit de déployer le très haut débit par la fibre jusqu'à l'abonné.

Ce réseau concerne 98% de la région.

## Quelques Travaux réalisés par les Services Techniques de la Ville



*Réalisation d'un local afin que notre gîte communal soit labellisé « Gîte de Pêche »*



*Suite à la demande du Conseil Municipal des enfants, création d'un terrain de billes aux écoles*



*Travaux d'entretien des tracteurs-Tondeuses à l'atelier*



*Mise en place des plants aux bois communaux*

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des enfants, composé de quatorze délégués, s'est réuni le **lundi 29 mai 2017 à 9 h** à la station d'épuration de Serquigny pour une visite des locaux, explications du circuit des eaux pluviales et du travail des employés avec les tâches effectuées.

Puis retour à la mairie pour une réunion autour de la table du Conseil. L'assemblée a étudié les propositions faites lors de la dernière réunion et un bilan a été fait sur les actions réalisées, puis les délégués ont fait part de nouvelles propositions de leur propre classe.

Ces nouvelles suggestions seront étudiées attentivement par la municipalité. Il sera répondu aux attentes dans la mesure des moyens matériels et financiers de la collectivité.

A la suite de cette séance, un procès verbal a été établi



# Borne de recharge pour véhicules électriques

Une borne de recharge pour véhicules électriques a été mise en place à Serquigny par le SIEGE (Syndicat Intercommunal d'Electricité et Gaz de l'Eure).

Cette borne située face à la future maison de Santé permet la recharge simultanée de 2 véhicules, mais n'est pas adaptée aux camping cars pour la recharge de leurs batteries.

Vous trouverez ci-contre les explications pour le branchement à cette borne, ainsi que les tarifs.

## RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE SANS CONTACT



Bonjour  
veuillez appuyer sur une touche

Que souhaitez vous faire ?  
1- vous brancher  
3- vous débrancher

### TARIFS

Durée d'utilisation du service	Stationnement sur borne accélérée	
	Prise T2/T3	Prise domestique
30 min	1€	
1h	1,50€	1€
1h30	2€	
2h	3€	
2h30	4€	
3h	5€	
3h30	6€	2€
4h	7€	
4h30	8€ (au-delà + 1€ par 1/2 heure)	3€ (au-delà + 1€ par 1/2 heure)

SI LA TRANCHE HORAIRE EST DÉPASSÉE, LE STATIONNEMENT EST CONSIDÉRÉ COMME RÉGULIER, DES SANCTIONS PEUVENT ÊTRE APPLIQUÉES

### 1 Vous brancher

Identification :  
1 - CB sans contact  
3 - Badge RFID

Entrez le numéro de la prise

Validez la durée :  
<---0h30 - 1 €--->  
1h - 1,50 € ↑  
1h30 - 2€ ↓

Confirmation du choix  
Valider / Annuler

Présentez votre carte bancaire devant le lecteur

Veuillez vous brancher sur la prise choisie

### 3 Vous débrancher

Identification :  
1 - CB sans contact  
3 - Badge RFID

Identifiez - vous sur le lecteur bancaire

Veuillez débrancher la prise

Merci de votre visite

### PRISES ACCEPTÉES

PRISE 1 type 3  
PRISE 2 E/F  
PRISE 3 type 2  
PRISE 4 E/F

17 POLICE  
18 POMPIERS  
112 N°D'URGENCE

Assistance technique : 06 95 28 05 51



## Information de la Croix Rouge Française

Depuis toujours, la Croix Rouge Française s'engage sur tous les fronts de la détresse.

Auxiliaire des pouvoirs publics, elle a pour objectif de venir en aide à toutes les personnes en difficulté.

En tant qu'association de proximité, la Croix-Rouge Française est implantée localement sur l'ensemble du territoire pour répondre efficacement aux besoins. Ainsi, ce sont plus de 58 000 bénévoles qui s'investissent jour après jour au plus proche de la population française. Pour pouvoir agir, la Croix Rouge Française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

C'est pour cette raison que La Croix Rouge Française nous informe qu'une campagne de sensibilisation auprès du grand public aura lieu à Serquigny du **10 juillet 2017 au 5 août 2017**, à raison de 3 jours maximum sur cette période. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix-Rouge Française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. L'équipe de la Croix-Rouge Française pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet, entre 10 h et 20 h du lundi au vendredi et de 10 h à 18 h le samedi.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.



## Votre numéro de téléphone unique pour joindre un médecin généraliste de garde en Normandie : le 116.117

Le 116.117 est désormais le nouveau numéro que vous pouvez composer partout en Normandie pour contacter un médecin généraliste de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux, c'est-à-dire :

- tous les soirs après 20 h,
- le week-end à partir du samedi midi,
- les jours fériés.

Attention le 116.117 ne sera pas accessible en journée durant la semaine, puisqu'il n'a pas vocation à se substituer aux consultations assurées par votre médecin traitant.

Partout en Normandie, ce nouveau numéro unique est opérationnel à compter du 1er juin 2017 ainsi que dans autres régions : la Corse et les Pays de Loire. Le déploiement national du 116.117 est prévu d'ici fin 2017.



LA SEMAINE  
APRÈS 20H  
LE WEEK-END\*  
UN JOUR FÉRIÉ

VOTRE NOUVEAU NUMÉRO  
DE MÉDECINE DE GARDE

\*A PARTIR DU SAMEDI 12H

**116117**

NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE DANS VOTRE RÉGION

EN CAS D'URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15

# Entretien des arbres aux abords des voies ferrées et divagation d'animaux domestiques

SÉCURITÉ & PONCTUALITÉ DES TRAINS

## VOUS AVEZ AUSSI UN RÔLE À JOUER !

### LES ARBRES DE VOTRE PROPRIÉTÉ RELÈVENT DE VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que riverain d'une voie ferrée, il vous appartient :

- De respecter la servitude prévue par le Code des transports qui impose de ne pas planter ou de laisser croître des arbres ou des haies à moins de 2 m de la limite légale du chemin de fer\*.
- D'entretenir les arbres de votre propriété plantés au-delà de cette limite.

Vos arbres situés aux abords des voies peuvent représenter un danger pour les voyageurs et les agents SNCF, le principal risque étant la chute de branches sur les voies et les installations.

Il vous appartient de prendre les mesures nécessaires si :

- Vos arbres sont trop proches de la voie ou d'une caténaire\*\*.
- Vos arbres risquent de tomber sur les voies ou la caténaire\*\*.
- Les branches de vos arbres obstruent la signalisation ou un chemin de service aux abords des voies.

\* Retrouvez plus d'information sur cette limite légale dans le plan local d'urbanisme de votre commune ou ville.  
\*\* La caténaire est un ensemble de câbles porteurs et de câbles conducteurs destinés à l'alimentation des trains électriques par captage du courant.

Le saviez-vous ?

**15 000 trains**

impactés directement ou indirectement en raison de la végétation en 2015.

De **2 heures à 6 heures**

de retard pour les voyageurs en cas de chute d'un arbre sur le réseau.

**En cas de doute ou si vous constatez un danger :**

Grâce au programme « Vigi-express », vous pouvez nous signaler toute situation suspecte concernant les voies et leurs abords, la caténaire ou la signalisation. RDV sur [sncf.com](http://sncf.com) ou composez le numéro vert 0800 848 295 (appel gratuit).



SÉCURITÉ & PONCTUALITÉ DES TRAINS

## VOUS AVEZ AUSSI UN RÔLE À JOUER !

### LES ANIMAUX VOUS APPARTENANT RELÈVENT DE VOTRE RESPONSABILITÉ

#### DIVAGATIONS D'ANIMAUX ET VOIES FERRÉES

Les divagations d'animaux domestiques (bovins, chevaux, ovins, ...) génèrent chaque année des heurts avec les trains et causent des perturbations sur le trafic ferroviaire.

Dans certains cas, il peut être constaté des accidents humains et matériels graves.

Le facteur déclenchant de ces incidents est l'absence ou le manque d'entretien des clôtures.

En tant que riverain d'une voie ferrée, il vous appartient :

- De mettre en place une clôture comme le Code Rural l'impose,
- D'entretenir et de vérifier le bon état de vos clôtures et installations.

Le saviez-vous ?

En Normandie, en 2016, **316 trains** ont été impactés directement ou indirectement en raison de la divagation et de heurts d'animaux domestiques.

De quelques minutes à plus de **4 heures**

de retard pour les trains en cas de heurt d'un animal ou de divagation dans les emprises ferroviaires.

Rappel :

la responsabilité civile du propriétaire des animaux mis en cause est engagée, mais également sa responsabilité pénale.



La Direction de l'Agence Maintenance et Travaux Normandie de la SNCF souhaite informer les propriétaires riverains des voies ferrées concernant l'entretien des arbres situés aux abords de ces voies.

Intitulée « Vous avez aussi un rôle à jouer » cette information a pour but de sensibiliser sur le danger qu'un arbre mal entretenu peut présenter pour les usagers ou les agents SNCF et rappeler à chacun les obligations du Code des transports .

Elle souhaite également vous informer sur le danger et les conséquences que peuvent représenter pour les usagers ou les agents SNCF les divagations d'animaux domestiques.

Les conséquences possibles de divagation d'animaux :

- des risques de blessures graves voire mortelle de l'animal
- des dégâts matériels (train , voies ferrées ...)
- des accidents de personnes
- des retards et des suppressions de train voire l'arrêt total de la circulation ferroviaire
- la mobilisation des services de secours , des agents SNCF.



# À venir...

## Rediffusion du film documentaire « Welcome chez nous »

Une équipe de journalistes a choisi de passer plusieurs mois à Serquigny, et de réaliser un documentaire pour La Chaîne parlementaire (canal 13 de la TNT), allant à la rencontre des Afghans et des Serquignais, qui ont peu à peu appris à se découvrir.

Les personnes qui n'ont pas encore vu ce film documentaire « Welcome chez nous » réalisé par Adrien Pinon, sera rediffusé jeudi 29 juin à 0 h 30, vendredi 7 juillet à 20 h 30 dans le cadre de « Droit de suite ». Le film de 52 minutes sera suivi d'un débat présenté par Jean-Pierre Gratien sur le thème « Réfugiés : la France terre d'accueil ? ». Y participent Lionel Prevost, maire de Serquigny, mais aussi Pascal Brice, directeur général de l'OFRPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), Fatiha Mlati, directrice de l'intégration à France terre d'asile et le réalisateur du documentaire, Adrien Pinon.

## Fête de l'école élémentaire et du Peri-scolaire le vendredi 23 juin à 18 h salle des Fêtes de Serquigny

Le programme de ce spectacle de fin d'année de l'école élémentaire de Serquigny et du Périscolaire sera composé en première partie d'une présentation par les enseignants, de chants et de poésies mimées par les petits et d'un défilé de clowns. En seconde partie, les ateliers du Périscolaire présenteront des danses country, de la danse africaine et percussions, du Théâtre, des chants et de la danse.

## Fête de l'école maternelle aura lieu le mardi 20 juin à 19h à la salle des Fêtes de Serquigny

## Fête de la Musique à Serquigny le samedi 24 juin à partir de 20h30 sur la place de la mairie



Nina DESPRES et ses 3 musiciens nous reviennent après un franc succès lors de la fête de la musique de 2015.

Venez nombreux à partager cet évènement populaire et ce moment de décontraction !

**Nous vous attendons nombreux !**

Buvette et restauration sur place



**The Run Trip", à Serquigny dans la nuit du 8 au 9 juillet prochains!**

**Un relais de 200 km par équipes de deux jours et une nuit entre Paris et Cabourg**

Une nouvelle course à pied débarque en France en juillet. Son nom : "The Run Trip". Le concept ? Imaginée par Amaury Sport Organisation (ASO), elle se définit comme une aventure sur route ouverte, de Paris à Cabourg, où chaque "team" devra être composée de 4 ou 8 "Run Trippers" et d'un ou deux véhicules.

Les coureurs auront 200 km à effectuer en relais, non-stop, jour et nuit, pendant près de 24 h de course. Chaque "Run Tripper" sera amené à courir 3 ou 4 fois sur la totalité du tracé, soit environ 15 à 35 km chacun pour les teams de 8, et 40 à 70 km chacun pour les teams de 4. Pendant ce temps, ses équipiers seront dans le véhicule pour l'encourager et le ravitailler. Le départ se fera en région parisienne, le samedi 8 juillet au matin La course traversera **différents départements**: les Yvelines, l'Eure et le Calvados . The Run Trip rejoindra **Cabourg**, l'une des plus belles plages normandes en passant par la route empruntée autrefois par les rois de France pour rejoindre la Normandie. Cette aventure fera passer les coureurs par différents types de voies : 90% de **petites routes bitumées**, mais également **quelques sentiers** pour une ambiance plus nature !

Sont attendus 170 équipes (environ 300 véhicules), les départs s'effectueront à Paris (avenue Foch ) le samedi 8 juillet entre 12 h et 17 h30 (toutes les 2mn) , arrivées prévues le dimanche 9 juillet entre 7h et 15h40.

La commune de Serquigny (plus précisément la place de la mairie) a été choisie comme zone relais de cette course.

Horaire de passage dans Serquigny : 0 h30/4h10 dans la nuit du 8 au 9 juillet

Nous vous attendons nombreux pour venir encourager les coureurs.



# À venir....

## Manifestations prévues à l'occasion de la fête nationale organisées par la municipalité et le Comité des Fêtes

**Vendredi 14 juillet à 12h30** : Repas champêtre organisé par le Comité des Fêtes et animé par l'orchestre Cristelle BELTRAME.

Tarifs adultes: 14€ et 8€ pour les moins de 12 ans

Réservations au 02 32 45 20 90

**Samedi 15 juillet à 21h** : Retraite aux flambeaux avec la fanfare Show Band de Fréville et les Majorettes de Bolbec en compagnie de « Marcus » et « Dingo ».



**Samedi 15 juillet à 23h** :

Feu d'artifice tiré par MPS International sur le plan d'eau

**Dimanche 16 juillet à 14h30** :

Spectacle gratuit à la salle des fêtes ,

« Les branchés du spectacle » . Des chansons des années 60 à nos jours

et le retour de Michel Polnareff sur la scène de Serquigny !



## CSC SERQUIGNY



Le Club de Pétanque de Serquigny organise le 19 août 2017

« Le Trophée Mario SCIPION »

En tripléte non homogène toutes catégories basé et limité à 128 équipes

Inscription uniquement par courrier à Joël MESNIL Le Brouillard 27270 Grandcamp avant le 14 août 2017.

Pour tout renseignement: Joël MESNIL 06 70 88 51 45



## Rando-VTT

L'Entente Cycliste de Serquigny organise une

Rando - VTT le dimanche 27 août 2017 .

Une rando VTT pour les passionnés et les compétiteurs ouverte à tous et à toutes, licenciés ou non licenciés;

Pour tout renseignement prendre contact avec Gérald GARDIEN 06 17 46 62 49 ou [gardien.gerald@orange.fr](mailto:gardien.gerald@orange.fr)

## Les 10 kms de Serquigny

La Commission des sports de la commune de Serquigny organise le dimanche 15 octobre 2017, la 26ème édition de la Course pédestre "Les 10 kms de Serquigny". Cette compétition est ouverte à tous, licenciés et non licenciés catégories Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors et Vétérans. Vous pouvez consulter le règlement ainsi que le parcours à la rubrique des sports sur le site internet de la commune ou sur le site de Bitume 27.

Pour toute information complémentaire, prendre contact avec :

Eric LEFEBVRE 02 32 44 17 64

